

**Compte rendu**  
**Conseil municipal & délibérations**  
**Séance du 13 septembre 2021 à 20 heures**

Présents : JOLLAND Marie-Chantal, PHILIBERT dit JAIME Michel, LONGIS Maryline, MILLIAT Véronique, GRENIER Roland, VILLARD Bernadette, KUHNE Pablo, DUC MAUGE Pascal, MARIN Béatrice, GARCIA Brigitte, LANOY Julien, JUNIQUE Mathieu

Excusés : GARNIER Christian pouvoir donné à Marie-Chantal JOLLAND, DIDIER Véronique pouvoir donné à LANOY Julien, VEYRAND Pierre pouvoir donné à PHILIBERT dit JAIME Michel, PUECH Julie pouvoir donné à Maryline LONGIS, PILLET Jean-Yves, CHERON Elodie pouvoir donné à Véronique MILLIAT,

Absents : GIRAUD Pascale

Secrétaire de séance : VILLARD Bernadette

**1/ Signature du registre des délibérations de la séance du 05 juillet 2021.**

**2/ Convention de prêt pour le local dans l'ancienne mairie de Dionay**

Mme le Maire informe le conseil qu'un nouvel habitant de la commune souhaite louer un local afin d'exercer son activité professionnelle et propose de lui mettre à disposition l'ancien bureau du maire à Dionay pour un montant mensuel de 130 € avec la signature d'une convention de prêt allant jusqu'au 31/12/2021 et renouvelable chaque année après délibération du conseil municipal.

Accepté à l'unanimité

**3/ Remboursement de frais d'achats divers par une conseillère municipale**

Mme le Maire demande au conseil municipal de procéder au remboursement des frais engagés par une conseillère afin de faire des travaux de rafraichissement de la salle des fêtes avec quelques bénévoles. Le montant total du remboursement s'élève à 69.55 €

Accepté à l'unanimité

**4/ Soutien à la motion de la Fédération Nationale des Communes Forestières**

Mme le Maire propose au conseil municipal de soutenir la motion visant à s'opposer aux récentes orientations de l'Etat qui projette de supprimer 475 postes tout en augmentant la participation financière des communes au budget de l'ONF.

Accepté à l'unanimité

**5/ Convention entre le Préfet de l'Isère et les services utilisateurs du Système National d'Enregistrement des demandes de logement social**

Mme le Maire rappelle au conseil municipal que depuis 2015 les demandes de logements sociales en Isère sont enregistrées dans le Système National d'Enregistrement (SNE) qui sont principalement les communes, les intercommunalités et les bailleurs sociaux. Chaque service utilisateur du SNE doit signer une convention avec le Préfet de l'Isère. De ce fait, les conventions précédemment signée en 2015 doivent être renouvelées.

Ok à l'unanimité

**6/ Exonération partielle de la redevance étalage sur la voie publique**

Mme le Maire rappelle que chaque année une redevance pour étalage sur la voie publique est réclamée à l'ensemble des commerçants ayant une terrasse sur la voie publique. Au vu de la situation sanitaire et de la reprise progressive des ouvertures des commerces et des terrasses courant 2021, Mme le Maire propose pour cette année d'exonérer de 50% le montant de la redevance. Elle précise qu'à compter du 01/01/2022 la redevance pour étalage sur la voie publique sera de nouveau exigible à 100% et sans possibilité de prorata.

Accepté à l'unanimité

**Compte rendu**  
**Conseil municipal & délibérations**  
**Séance du 13 septembre 2021 à 20 heures**

**7/ Points sur divers sujets par Mme LONGIS Maryline, 1<sup>ère</sup> adjointe :**

➤ *Reprise de l'Auberge de l'Abbaye*

A compter de mi-septembre le restaurant de l'Auberge de l'Abbaye a trouvé un repreneur et devrait rouvrir ces portes dans les mois à venir après de nombreux travaux de rénovation.

➤ *Projet sur le bâtiment de la Soierie par Binettes et Cie*

L'association a pour projet d'établir un service d'accueil de jour et un hébergement pour personnes handicapées et âgées au sein du bâtiment de l'ancienne soierie. Les travaux seraient réalisés par un organisme spécialisé et la question se pose aujourd'hui de voir si la mairie peut investir dans l'achat de ce bâtiment.

Conclusion affaire à suivre

➤ *Visites organisées de la Mairie et du Bâtiment des Etrangers*

Suite au succès des visites organisée le samedi 11/09/2021 pour une quarantaine de personnes, Mme LONGIS Maryline 1<sup>ère</sup> adjointe, propose de faire de nouvelles visites prochainement.

**8/ Point de Véronique MILLIAT, 3<sup>ème</sup> adjointe**

➤ *Point école :*

Véronique MILLIAT, informe que la rentrée scolaire c'est bien passée pour les 111 élèves, et que la nouvelle aire de jeux installée par les employés communaux est bien conforme et peut être utilisé par les enfants sans problèmes !!

➤ *Logements communaux :*

Suite à la vacance de plusieurs logements communaux, une commission logement a été créée pour traiter les demandes reçues en ayant établi des critères de sélection, fixer les loyers, faire signer les baux et les états des lieux. Suite à la réunion de cette commission, les 2 logements vacants ont trouvé leur locataire.

➤ *CCAS :*

Suite à la démission d'un conseiller municipal, membre du CCAS, il est impératif de le remplacer par un autre conseiller.

➤ *Matinée citoyenne organisée par l'association des Sentiers Antonins :*

Le samedi 11 septembre 2021 35 bénévoles dont 15 enfants ont ramassé 100 kg de déchets au travers des sentiers du village ! Grand succès pour cette opération citoyenne.

**9 /Point finances**

Michel PHILIBERT, adjoint aux finances, informe qu'au 31/08/2021 le total des dépenses générales de fonctionnement est à 45% du budget prévisionnel pour un total global de 35% du budget total prévisionnel.

**10/ Point Julien LANOY, conseiller municipal**

➤ *Point sur l'étude des travaux de façades avec le CAUE*

Suite au projet de mise en place d'une aide aux particuliers pour les travaux de leur façade, en partenariat avec le CAUE un marché va être ouvert dans le but de permettre d'établir un diagnostic, d'imprimer des guides de rénovation et de recommandation pour les habitants, mener des actions de communication et de concertation auprès des habitants. Une consultation pour le marché devrait être possible pour novembre

**Compte rendu**  
**Conseil municipal & délibérations**  
**Séance du 13 septembre 2021 à 20 heures**

➤ *Point sur l'étude du schéma d'aménagement du village*

Un cahier des charges va être présenté à la commune dès début décembre par le CAUE après concertation avec les partenaires institutionnels.

**11/ Point sur La Dynamo**

Mme MARIN Béatrice, conseillère municipale fait un point sur les nombreuses animations proposées cet été par l'EVS

**12/ Travaux agencement de l'Office du Tourisme**

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'il reste l'agencement de l'OT à savoir la menuiserie pour l'agencement, l'électricité pris en charge par la commune et la partie multimédia à la charge de l'OT. Afin d'assurer la cohérence des travaux de l'ensemble du bâtiment, il serait opportun de n'avoir qu'un seul maître d'ouvrage ayant la responsabilité de la coordination de l'opération et propose que ce soit la Commune.

Mme le Maire précise que la Commune ne prendra pas en charge le paiement du poste Multimédia.

Acceptée à l'unanimité

**Prochain conseil municipal le lundi 04 Octobre 2021 à 20 heures**